

# Fortenza Vayantis IV

syngenta.

GROUPS	4	7	12	U17	FUNGICIDES
GROUP	28				INSECTICIDE

This seed has been treated with the insecticide cyantraniliprole and the fungicides picarbutrazox, sedaxane, metalaxyl-M and S-isomer, and fludioxonil. Do not use for feed, food or oil processing. Store this product away from food or feed. When handling and planting treated seed, wear cotton overalls or a long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves, socks and shoes. A closed-cab tractor is required during planting of treated small grain cereal seeds. For all other seeds, open cab planting is permitted. Gloves are not required within a closed-cab tractor. For good hygiene practice, it is also recommended to wear a NIOSH-approved N95 (minimum) filtering facepiece respirator (dust mask) that is properly fit tested during all job activities. This product is toxic to aquatic invertebrates. Dispose of all excess treated seed. Dispose of seed packaging in accordance with local requirements. Treated seed is TOXIC to birds. Any spilled or exposed seeds and dust must be incorporated into the soil or otherwise cleaned-up from the soil surface. Do not graze or feed livestock on treated area for 60 days after planting members of Crop Subgroup 6C (Dried shelled peas and beans, chickpeas, lentils and dry broad beans). Toxic to bees. Follow best management practices to help minimize dust exposure to pollinators during planting of treated seed; refer to the complete guidance "Pollinator Protection: reducing risk from treated seed" on the Health Canada website ([www.canada.ca/pollinators](http://www.canada.ca/pollinators)).

**Warning, contains the allergen soy**  
**CAUTION: EYE IRRITANT**

FORTENZA®, VAYANTIS®, the Alliance Frame and the Purpose Icon are trademarks of a Syngenta Group Company.

FOM 18114

# Fortenza Vayantis IV

syngenta.

GROUPES	4	7	12	U17	FONGICIDES
GROUPE	28				INSECTICIDE

Ces semences ont été traitées avec avec l'insecticide cyantraniliprole et les fongicides picarbutrazox, sédaxane, métalaxyl-M et isomère-S et fludioxonil. Ne pas utiliser comme aliment de consommation humaine ou animale ni pour la production d'huile. Conserver à l'écart des aliments de consommation humaine ou animale. Lors de la manipulation et de la plantation de semences traitées, porter une combinaison de coton ou une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur d'un tracteur avec cabine fermée. Un tracteur à cabine fermée est requis lors de l'ensemencement de semences de petite céréales à grains traitées. Pour toutes les autres semences, l'ensemencement en cabine ouverte est autorisée. Afin d'assurer une bonne hygiène au travail, il est également recommandé de porter un respirateur à masque filtrant N95 (minimum) approuvé par le NIOSH (masque antipoussière) qui est correctement ajusté, pour toutes les activités de travail. Ce produit est toxique pour les invertébrés aquatiques. Éliminer le surplus de semences traitées. Éliminer les sacs vides de semences en conformité avec la réglementation locale. Les semences traitées sont TOXIQUES pour les oiseaux. Si des semences sont tombées ou exposées sur le sol, elles doivent être incorporées à celui-ci ou être enlevées de la surface du sol par quelque autre moyen que ce soit. Ne pas permettre au bétail de paître ou de se nourrir sur la zone traitée pendant 60 jours après le semis des cultures du sous-groupe 6C (haricots et pois écosés récoltés secs, pois chiches, lentille et féverole). Ce produit est toxique pour les abeilles. Suivre les pratiques exemplaires de gestion pour aider à minimiser l'exposition aux poussières de pollinisateurs lors de la plantation de semences traitées. Consultez le guide intitulé « Protection des insectes pollinisateurs et utilisation responsable des semences traitées – Pratiques exemplaires de gestion » affiché sur le site Web de Santé Canada ([www.canada.ca/pollinisateurs](http://www.canada.ca/pollinisateurs)).

**Avertissement, contient l'allergène soja**  
**ATTENTION: IRRITANT POUR LES YEUX**

FORTENZA®, VAYANTIS®, le symbole de l'Alliance et le logo Syngenta et le symbole du But sont des marques de commerce d'une compagnie du groupe Syngenta.

FOM 18114

ENGLISH

FRENCH

size 3 1/2 x 7

135

464

356

463

355

BLACK